

**Extrait du procès-verbal**  
**de la séance du Conseil général de Burtigny**  
**du mercredi 11 décembre 2013 à la grande salle de Burtigny**

---

**1. Appel**

Après avoir procédé à l'assermentation de Monsieur Jean-Philippe Schoeffel et Mesdames Maria Anna Schoeffel et Annick Mury, le Conseil général compte 51 membres, dont 26 sont présents, 18 excusés et 7 absents.

**2. Procès-verbal de la séance du 3 octobre 2013**

Le procès-verbal est accepté avec une petite rectification.

**3. Budget communal 2014 ; préavis de la municipalité n ° 7/2013**

Dans son rapport, la commission des finances constate entre autres que, malgré l'augmentation significative des charges imposées, les charges totales ont été maintenues pratiquement au niveau de 2012. Elle recommande au conseil général d'accepter le budget 2014 avec un excédent de charges de CHF 109'053.00.

- **Votation** : Par 26 oui et 1 abstention clairement manifestée, le budget 2014 est accepté.

**4. Règlement communal sur la protection des arbres et des bosquets ; préavis de la municipalité n° 8/2013**

Dans son rapport, la commission relève le fait que les arbres fruitiers ne sont pas pris en compte comme espèces protégées et regrette que certains grands arbres remarquables isolés dans certaines propriétés n'aient pas été répertoriés. La commission recommande au Conseil d'accepter le règlement tel que présenté.

L'article 2 ayant été oublié dans le règlement soumis au conseil, le président décide de reporter le sujet à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil.

## **5. Communications de la municipalité**

- Cabine téléphonique : La cabine étant très peu utilisée (9 appels en 11 mois), des démarches sont entreprises avec Swisscom afin de l'ôter.
- Mesures de sécurité sur la route principale : Plusieurs propositions ont été étudiées, certaines ne sont pas réalisables ; la municipalité continue à étudier cette question et consultera également la commission d'urbanisme. Deux passages pour piétons sont prévus, les coûts sont estimés à CHF 10'000.00 par passage piétons, éclairage compris.
- Thermoréseau : Madame Valérie Jeanrenaud souligne le fait que la commune a été initiatrice du projet et que c'est donc de son devoir de s'engager pour tenir à flot le système, pour le bien des habitants du village qui sont reliés à Thermoréseau. Le rapport établi par un expert neutre montre quelles améliorations doivent être entreprises. - Monsieur Corino propose une nouvelle fois d'étudier le financement sous forme de prêt, avec facturation des intérêts à Thermoréseau.
- Forêts : La Municipalité espère toucher un peu plus d'argent et limiter les frais. Chaque année, la vente de sapins rapporte entre CHF 4'500.00 et 5'000.00.
- Ordures ménagères : La municipalité étudie la possibilité de rassembler les sacs à ordures en un seul lieu. Ce sujet sera repris lors de la prochaine séance du conseil.
- Réfection de l'église : Il s'agira en premier lieu d'assainir au printemps les écoulements d'eau suite aux fortes pluies. Un avant-projet des travaux et des frais de réfection, répartis sur plusieurs années, sera présenté par la Municipalité.

## **6. Divers et propositions individuelles**

Le président remercie les commissions pour leur travail. La prochaine séance du conseil aura lieu en février, la date n'est pas encore fixée. Le président souhaite à chacun de bonnes fêtes et clôt la séance à 21h35.

Le président  
François Raval

La secrétaire  
Eliane Hofer